

Informations importantes de la vie quotidienne à la Résidence



La Résidence



La Résidence

Place du Vallon 1A
1005 Lausanne

Informations importantes de la vie quotidienne à la Résidence

Les visites :

9 h 30 à 22 h 30

- Toutes les visites doivent s'annoncer à la réception lors de leur arrivée et lors de leur départ.
- Vous ne pouvez pas laisser vos visites seuls dans votre chambre même pour vous rendre au repas. Si vous participez au repas, vos visites doivent vous attendre dehors.

La médication :

Horaires du lundi au vendredi à l'infirmerie au rez-de-chaussée:

Matin 07 h 30 à 09 h 00

Midi 11 h 30 à 12 h 00

Souper 17 h 30 à 18 h 00

Nuit 18 h 45 à 07 h 00

sauf durant la transmission 21 h 15 à 21 h 30

Horaires du samedi et dimanche et jours fériés à l'infirmerie au rez-de-chaussée:

Matin 08 h 00 à 09 h 00

Midi 11 h 30 à 12 h 00

Souper 17 h 30 à 18 h 00

Nuit 18 h 45 à 07 h 00

sauf durant la transmission 21 h 15 à 21 h 30

Durant ces tranches horaires, vous êtes assurés de pouvoir prendre votre traitement ou obtenir des réserves, une personne de l'équipe psycho-éducative assure une permanence, à moins d'un imprévu, signalé sur la porte de la pharmacie ou par le secrétariat.

La médication du soir et les somnifères peuvent être pris jusqu'à 02h00 du matin.

En dehors de ces tranches horaires, vous pouvez demander vos réserves auprès de l'équipe psycho-éducative qui vous répondra dans la mesure de sa disponibilité, mais vous êtes assurés que vous serez entendus dans le délai le plus bref possible.

Durant les colloques de l'équipe éducative les mardis-jeudi (13 h 30 – 15 h 30) et les supervisions annoncées par affiche, **nous ne distribuons que les réserves.**



La Résidence

Place du Vallon 1A
1005 Lausanne

Informations importantes de la vie quotidienne à la Résidence

Les repas :

Petit déjeuner :

de 7 h 30 à 9 h 30

Un buffet est à votre disposition à la cafétéria.

Repas de midi :

de 12 h 00 à 12 h 45

- Merci d'avertir la cuisine si vous êtes absent.
- En cas de rendez-vous médical ou exceptionnellement, vous pouvez faire garder votre repas à condition d'avoir l'aval de l'équipe psycho-éducative et d'en informer la cuisine.
- 10 fois par an, vous pouvez accueillir un invité au repas. Merci d'en informer l'équipe psycho-éducative ainsi que la cuisine **avant 10 h 00**. Au-delà de 10 invitations, le repas de l'invité est payant. Le montant de 10 CHF est à payer à la réception le jour du repas.
- Vous pouvez demander un repas de substitution **jusqu'à 10 h 00** au-delà, il ne sera plus possible d'obtenir des changements.

Repas du soir

de 18 h 00 à 18 h 45

- Merci d'avertir la cuisine si vous êtes absent.
- En cas de rendez-vous médical ou exceptionnellement, vous pouvez faire garder votre repas à condition d'avoir l'aval de l'équipe psycho-éducative et d'en informer la cuisine.
- 10 fois par an, vous pouvez accueillir un invité au repas. Merci d'en informer l'équipe psycho-éducative ainsi que la cuisine **avant 16 h 00**. Au-delà de 10 invitations, le repas de l'invité est payant. Le montant de 10 CHF est à payer à la réception le jour du repas.
- Vous pouvez demander un repas de substitution **jusqu'à 16 h 00** au-delà, il ne sera plus possible d'obtenir des changements.

Les collations :

Horaires

de 15 h 00 à 17 h 15 à la salle à manger

de 20 h 00 à 24 h 00 à la salle à manger

de 20 h 00 à 20 h 15 distribution des yogourts à la salle à manger



La Résidence

Place du Vallon 1A
1005 Lausanne

Informations importantes de la vie quotidienne à la Résidence

Les téléphones :

Horaires pour téléphoner à la réception :

de 9 h 00 à 11 h 45

de 12 h 45 à 18 h 00

de 18 h 45 à 21 h 00

- Nous vous transmettons les appels privés vous concernant **jusqu'à 22 h 00** à moins d'une urgence ou d'une situation exceptionnelle.
- Un téléphone en Suisse par jour est accordé gratuitement; les autres doivent faire l'objet d'une négociation avec la/le référent(e) ou un membre de l'équipe psycho-éducative.
- Vous pouvez acheter des cartes téléphoniques durant les heures d'ouverture de la réception.

Clé pour la machine Sélecta :

L'institution met à votre disposition une clé rechargée automatiquement chaque jour, qui vous permet de choisir deux boissons à la machine Sélecta.

Si vous deviez perdre votre clé, vous pouvez en obtenir une autre à la condition de verser 10. — CHF au secrétariat.

L'argent :

Horaires d'ouverture de la réception pour retirer votre argent :

de 8 h 00 à 11 h 30

de 13 h 30 à 15 h 00

- Vous pouvez retirer votre forfait journalier pour dépenses personnelles appelé argent de poche, à la réception selon l'horaire d'ouverture de cette dernière et les modalités de votre contrat.
- Toute demande particulière doit se discuter avec votre référent ou un membre de l'équipe psycho-éducative en son absence.
- Les retraits sur vos comptes privés peuvent s'effectuer durant les heures d'ouverture de la réception, à raison de **deux retraits-apports par jour**. Après 15 h 00, merci de vous adresser à l'équipe psycho-éducative qui vous répondra en fonction de sa disponibilité **jusqu'à 21 h 00**



La Résidence

Place du Vallon 1A
1005 Lausanne

Informations importantes de la vie quotidienne à la Résidence

Le linge personnel :

En tout temps vous pouvez déposer votre linge personnel à laver dans le bac métallique prévu à cet effet, au sous-sol à côté de la buanderie.

Procédure :

- A votre arrivée vous recevez un filet pour y déposer vos habits à laver.
- Lorsqu'il est plein, passez à la réception pour le fermer et lui mettre une étiquette identifiant votre linge.
- Déposez le filet fermé dans le bac prévu à cet effet au sous-sol.
- Si vous déposez votre linge sale avant mercredi 16h00, vous le récupérerez le vendredi de la même semaine.
- Si vous déposez votre linge sale entre le jeudi et le vendredi, vous le récupérerez la semaine suivante.
- Vous pouvez récupérer votre linge propre **de 13 h 30 à 15 h 00** à la buanderie ou dès **15 h 15** à la pharmacie au rez-de-chaussée.

L'entretien de votre chambre et des étages :

A moins que vous le fassiez vous-même, l'entretien de votre chambre est assuré par le personnel de maison.

Horaire de présence dans les étages

de 8 h 00 à 15 h 45 tous les jours

de 8 h 00 à 11 h 15 samedi, dimanche et jours fériés (pas de chambre)

Vous pouvez vous organiser avec l'intendante pour diminuer le nombre de jours d'entretien de votre chambre durant la semaine et/ou pour formuler vos besoins en lien avec les horaires qui vous sont proposés.



La Résidence

Place du Vallon 1A
1005 Lausanne

Horaires en résumé

Visites

09 h 30 à 22 h 30

annonce arrivée et départ à la réception

Repas

07 h 30 à 09 h 30

12 h 00 à 12 h 45

18 h 00 à 18 h 45

jusqu'à 10 h 00 pour la substitution + invités

jusqu'à 16 h 00 pour la substitution + invités

Collations

15 h 00 à 17 h 15

20 h 00 à 24 h 00

20 h 00 à 20 h 15

yogourts puis sur demande jusqu'à 24 h 00

Distribution de la médication (pharmacie au rez-de-chaussée)

Matin 07 h 30 à 09 h 00

08 h 00 à 09 h 00 le week-end et les jours fériés

Midi 11 h 30 à 12 h 00

Souper 17 h 30 à 18 h 00

Soir 18 h 45 à 07 h 00

Téléphones (réception)

09 h 00 à 11 h 45

12 h 45 à 18 h 00

18 h 45 à 21 h 00

Réception et distribution argent

08 h 00 à 11 h 30

13 h 30 à 15 h 00 (21 h 00 pour les comptes privés)

Linge privé

Dépôt de lundi à mercredi 16 h 00 pour un retour le vendredi

Retour vendredi 13 h 30 à 15 h 00 à la buanderie, dès 15 h 15 à la pharmacie au rez-de-chaussée

Entretien des chambres et étages

De 8 h 00 à 15 h 45 la semaine

De 8 h 00 à 11 h 15 samedi, dimanche et jours fériés (pas de chambre)